

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 41
Votes exprimés : 41
POUR : 41
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
29 avril 2025
Date d'affichage :
29 avril 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mai, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT, absent excusé (représenté par Benjamin RAVERAT) – Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU, absent excusé (pouvoir à Cloria JAOLAZA) – Cloria JAOLAZA – Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) – Philippe LARDIN - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Pierre NOIROT) – Sylvie CHARPIGNON - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT – Bernard ENFRUN - Michel CODRAN –
Absents excusés : Marcel GEORGES -
Absents : Gilles SACKPEY – Pierre-Yves ROY – Evelyne CALLEJA – Bertrand LEBLANC – Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER – Christian LARDIN –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

**REHABILITATION DE LA MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DE NOYERS
VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'INFORMATIQUE**

Monsieur Stéphane BARDOUX, Vice-Président explique que le Projet Culturel, Scientifique, Educatif et Social (PCSES), validé le 2 décembre 2024, intègre le projet de réhabilitation de la Médiathèque Intercommunale à NOYERS.

Le plan de financement pour l'informatique a évolué comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Equipement médiathèque intercommunale	14 079 €	Subvention Etat DGD 2025 (50%)	10 414 €
Equipement bibliothèques du réseau	6 750 €	Subvention Etat DSIL (30%) Numérique	6 249 €
		Fonds propres	4 166 €
TOTAL HT	20 829 €	TOTAL	20 829 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE le plan de financement relatif à la partie informatique du projet de réhabilitation de la médiathèque intercommunale de NOYERS, tel que proposé ci-dessus.

SOLLICITE l'accompagnement financier de l'Etat, au titre de la DGD et de la DSIL.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL

Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 12/05/2025 9440

REÇU EN PREFECTURE

le 12/05/2025

Application agréée E-legalite.com